



+33 1 45 61 81 17
speter@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po Paris) et de UCL à Londres, Sophie Peter est avocate au barreau de Paris depuis 2023 et a rejoint l'équipe Contentieux Arbitrage Pénal des Affaires d'August Debouzy la même année après avoir effectué un LL.M. à Columbia Law School à New York.

Elle exerce essentiellement en matière de contentieux pénal des affaires et a par ailleurs acquis une solide expérience en matière d'enquêtes internes et de mise en conformité.

Avant de rejoindre August Debouzy, Sophie a été formée dans plusieurs cabinets d'avocats internationaux en France et au Royaume-Uni ainsi qu'au sein du département contentieux d'une banque française de premier plan.

EXPERTISES

Résolution des litiges
Compliance

FOCUS

Droit pénal des affaires

FORMATION

Master Droit économique, Sciences Po (Paris), 2020
LL.M. Columbia Law School (New York), 2023

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2023
New York, 2024

LANGUES

Français | Anglais | Allemand

PUBLICATIONS

- › « Renforcement du cadre juridique européen sur les exportations de technologies et équipements militaires : les nouvelles orientations de la Décision (PESC) 2025/779 », Olivier Attias, Sophie Peter, Noureen Nhari □ 28/04/25
- › « Sanctions européennes – Le Conseil adopte de nouvelles mesures restrictives », Olivier Attias, Sophie Peter, Noureen Nhari □ 26/02/25
- › « L'Union européenne adopte un 15eme train de sanctions à l'encontre de la Russie », Olivier Attias, Sophie Peter, Noureen Nhari □ 17/12/24
- › « Sanctions contre la Russie - Mise à jour de la position de la Commission Européenne sur la notion de "Best Efforts" prévue à L'article 8 Bis du règlement (Ue) 833/2014 », Olivier Attias, Sophie Peter, Noureen Nhari □ 22/11/24